

## UN LANGAGE SIMPLE ET CLAIR!...

La Fédération de Paris du Parti Socialiste a décidé de faire paraître un mensuel... fort bien!

Christian Pierre, «Premier Secrétaire» de la Fédération de Paris et membre du Comité directeur consacre, sous le titre «Tous des journalistes!» un article à cet évènement.

Après avoir affirmé que les: «Socialistes se doivent de créer dans notre ville une information élaborée par les travailleurs et conçue à leur service»; et qu'il s'agit là d'une: « lutte pour l'objectivité et pour une contre-information de classe»; Monsieur le Premier Secrétaire nous précise que le nouveau journal sera: «d'élaboration décentralisée, d'un langage simple et clair, d'un prix de vente vraiment populaire, ce périodique sera un outil précieux pour que les socialistes y développent leurs analyses et donnent la parole aux Parisiens comme nous y invite le thème central du Plan Socialiste pour Paris».

Heureux Parisiens qui vont enfin bénéficier d'une «contre-information de classe dispensée dans un langage simple et clair».

Hélas, trois fois hélas! Il y a loin de la coupe aux lèvres et le premier numéro du «*Militant de Paris*» (tel est son nom) consacre un article aux conseils des prud'hommes dont le moins qu'on en puisse dire est que s'il se situe sur un «*terrain de classe*» ce n'est assurément pas sur celui de la classe ouvrière. Qu'on en juge!

Contrairement aux syndicalistes (toutes tendances réunies) qui définissent les conseils des prud'hommes comme une conquête ouvrière, l'auteur anonyme du «*Militant de Paris*» (on est révolutionnaire ou on ne l'est pas) définit l'institution prud'homale comme: «*Parcelle de l'appareil répressif d'État*» dont «*le mode de représentation et sa pratique impliquent une démission entre les mains des syndicats ouvriers et professionnels*».

Voilà qui va, au moins, faire plaisir à la C.F.T. et à quelques autres qui se plaignent du «*monopole syndical*».

Mais il est vrai que pour «*Le Militant de Paris*»: «*les fonctions de «Petit Juge» confèrent à leur possesseur une mentalité et une attitude particulières favorisant l'intégration au système et l'assimilation à la classe dominante*».

Nos camarades conseillers prud'homaux apprécieront comme il convient l'opinion singulière que ce curieux socialiste a de l'action qu'ils mènent pour la défense des intérêts des salariés. Il est vrai qu'à propos du bureau de jugement, on peut, dans cet article, qu'il faut bien qualifier de réactionnaire, lire les phrases suivantes: «*Quatre conseillers doivent juger (deux salariés, deux patrons; un des quatre préside). Formation objectivement très inégalitaire du fait de la culture juridique, sociale différente des uns et des autres, de l'habitude à faire valoir leur point de vue en s'appuyant sur des arguments pseudo-juridiques*».

Autrement dit, les salariés sont trop incultes pour pouvoir discuter d'égal à égal avec les patrons. Quel mépris pour les militants ouvriers!...

Pauvre type qui pérore sur ce que, manifestement, il ne connaît pas.

Et tout ça, au nom de... l'auto-gestion!...

**Alexandre HÉBERT.**